

Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Etudes européennes et internationales Spécialité Science politique de l'Europe

RNCP25242 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	340p, 340n, 128
Code(s) ROME	K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Nantes
<http://www.univ-nantes.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé conduit des projets de recherche et réalise des études dans le domaine de l'action publique à la fois pour analyser le fonctionnement des politiques publiques et pour proposer, le cas échéant, des recommandations visant à guider l'action publique.

Ces activités d'étude, de conseil, de conception portent notamment sur l'articulation des différents échelons de l'action publique (Union Européenne, Etat, collectivités locales...) et sur des problématiques transversales et intersectorielles (contractualisation de l'action publique...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Maîtrise des cadres théoriques et conceptuels propres à la science politique et à l'analyse de l'action publique comparée à l'échelle européenne.
- Capacité à concevoir une démarche d'expertise en relation à l'action publique : observation et veille stratégique, diagnostic, suivi et bilan, évaluation et travaux prospectifs.
- Produire des rapports, synthèses, conférences, articles, émissions de radio...
- Aptitude à animer une équipe, un réseau d'action ou à s'intégrer dans un travail d'équipe de type analytique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Fonction publique (contractuel ou sous réserve d'obtention de concours)
- Secteur associatif
- Secteur para-public

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les titulaires de cette spécialité peuvent postuler sur des emplois liés à l'organisation, la gestion et la mise en œuvre de politiques publiques, participer à des activités de formation ou d'enseignement, ou encore intégrer le domaine de la communication publique.

Exemples de métiers :

- Chargé d'études, consultant.
- Chargé de mission, chef de projet, coordinateur de programmes.
- Cadre en charge du pilotage stratégique et de la mise en œuvre de l'action publique au niveau local, national ou européen.
- Chargé d'évaluation.
- Journaliste politique
- Assistant parlementaire
- Enseignant-chercheur (sous réserve de poursuite d'études en doctorat)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). 75 % enseignants-chercheurs ; 25% de professionnels.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25242/>